

Ecole de la Porte du Jour à Chauriat

Compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 27 juin 2019

Membres présents :

Enseignants : Madame Barraud, Monsieur Bastide, Madame Blanc, Madame Clochon, Madame Faucher, Madame Lageneste,

Représentants de la Mairie : Monsieur Maillard, Madame Blavignac

Représentants des parents d'élèves : Madame Barrière, Madame Blanchet, Madame Cauco, Madame Machado, Madame Masclaux

DDEN : Monsieur Cazalbou

Excusés : Monsieur Deschamps, Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, Madame Charpentier, Madame Begon, Madame Chapuis, Monsieur Franchisseur

Secrétaire de séance : Madame Barraud

Ordre du jour :

1. Bilan de l'année écoulée
2. Préparation de la rentrée scolaire
3. Questions des parents

• 1. Bilan de l'année écoulée :

Sorties scolaires

- Sorties Cinéma pour les classes de PS/ MS , PS/GS et les deux classes de CP/CE1 :
Coût du transport : 672 € Coût des entrées : 380 € Participation des familles : 3€ par enfant
- Sortie à Vulcania le 16 mai pour les maternelles
Coût du transport : 363 € Coût des entrées : 560 € Participation des familles : 2€ par enfant
- Sortie aux Jardins de La Croze le 24 mai à Billom pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 dans le cadre du projet "Si t'es jardin"
Coût du transport : 112€ Coût des entrées : 0 € Participation des familles : 0€ par enfant (financement de ce projet par la communauté de communes)
- Sortie au parc zoologique à Saint-Nectaire le 7 juin pour les classes de CP-CE1
Coût du transport : 363 € Coût des entrées : 220€ Participation des familles : 1€ par enfant

Il reste 700 € de budget mairie transport et de l'argent pour des visites, somme qui devra être utilisée avant fin décembre.

Question des parents : "Des parents notent que les sorties pédagogiques, activités culturelles, voyages, semblent moins fréquents depuis quelques temps. Comment cette dynamique s'explique-t-elle ? Des projets sont-ils envisagés pour l'année prochaine?"

Le nombre de sorties fait cette année sur l'école est quasiment le même que l'année dernière. Il dépend des projets mis en place dans l'année, les classes des grands sont par exemple allées à Billom pour clôturer le projet "Si t'es jardin" auquel elles avaient participé. La sortie au collège pour les CM2 ne s'est pas faite cette année car les créneaux sur lesquels la visite était possible se trouvaient après le 15 juin et Madame Barraud avait peur que l'ambiance de fin d'année qui règne au collège ne permette pas à ses élèves de le visiter dans de bonnes conditions.

Des projets sont évidemment déjà envisagés pour l'année prochaine : reconduction du projet "Si t'es jardin" avec intervention d'artistes dans les classes intéressées, projet sur le thème de l'eau avec le syndicat mixte des vallées de Veyre et de l'Auzon si les classes

Le solde de la coopérative est d'environ 4 000 euros. Des dépenses restent à faire avant la rentrée en particulier pour les classes maternelles.

• 2. Préparation de la rentrée scolaire :

Effectifs

22 PS, 22 MS, 16GS, 18 CP, 27 CE1, 18 CE2, 16 CM1, 18 CM2
157 élèves au total

Equipe enseignante

L'équipe enseignante change l'année prochaine puisque Monsieur Bastide a obtenu le changement qu'il avait demandé. Une nouvelle directrice, Madame Florence Morizet, prendra sa suite à la rentrée de septembre. Elle occupera un poste en maternelle. Le reste de l'équipe enseignante est inchangé.

Au vu des effectifs actuels, la répartition suivante est envisagée :

1 PS/MS, 1 MS/GS, 1 GS/CP, 1 CE1, 1 CE2/CM1, 1 CM1/CM2

Cette répartition est cependant susceptible de changer si de nouveaux élèves étaient inscrits d'ici la rentrée.

ATSEM

Les enseignants ont 2 demandes concernant les ATSEM :

La première concerne la présence d'une ATSEM dans la classe de GS-CP pour l'année scolaire à venir.

La deuxième concerne la présence des ATSEM dans les classes le jour de la prérentrée, c'est-à-dire le vendredi 30 août.

La mairie va réfléchir à la possibilité de mettre une ATSEM dans la classe des GS-CP, les enseignantes souhaiteraient avoir une réponse (positive ou négative) avant les vacances d'été, en effet l'organisation pédagogique dépendra de cette réponse.

Monsieur Maillard nous indique que les ATSEM seront bien présentes le jour de pré-rentrée puisque cela a déjà été fait l'année dernière.

Les enseignants souhaiteraient également que les employés communaux puissent être présents quelques heures le même jour pour les petits travaux de dernière minute et pour évacuer les déchets.

Organisation de la rentrée pour les PS

Cette année encore, la rentrée des PS de manière échelonnée sur deux jours sera reconduite. Cette organisation permet aux enfants de PS de découvrir leur classe dans de meilleures conditions. Les élèves de PS se retrouvent tous ensemble seulement le troisième jour.

La réunion de rentrée pour les PS aura lieu le jour de pré-rentrée, c'est-à-dire le vendredi 30 Août afin de permettre aux parents une rentrée plus sereine.

Education Physique et Sportive

- Les enseignants ont remarqué que du matériel de sport disparaît dans le local dont ils disposent au gymnase.

Monsieur Maillard va demander à toutes les associations intervenant au gymnase de vérifier qu'elles n'ont pas malencontreusement récupéré du matériel qui ne leur appartient pas.

- Les créneaux piscine de l'année prochaine sont :

le vendredi après-midi du 25 novembre au 9 février pour les 2 classes de

occultants. Cela sera décidé à la rentrée.

3. Questions des parents :

a. « De nombreux parents constatent que des odeurs nauséabondes continuent de se dégager des sanitaires situés sous le préau. Est-il prévu des travaux permettant de mettre fin à ce problème récurrent ? »

Monsieur Maillard dit que plusieurs professionnels sont passés et qu'aucune solution n'a été trouvée.

b. « Des parents regrettent que les jeux de ballons (football...) ne soient accessibles que deux jours par semaine pour les enfants lors des récréations.

Pourquoi ne peuvent-ils pas y jouer plus souvent ? »

Les enseignants répondent que les jeux de ballons sont autorisés tous les jours.

Suite à des demandes d'élèves souhaitant pouvoir jouer au calme dans la cour, le football a été autorisé seulement deux jours par semaine contrairement effectivement à d'autres jeux de ballons comme le hand-ball. Les enseignants ont constaté que le football prenait beaucoup de place dans la cour et dérangeait les enfants qui n'y jouent pas. De plus, le football s'est trouvé être l'année dernière le jeu qui déclenchait le plus de mécontentement et de colère, les enfants avaient du mal à rentrer en classe de manière apaisée après une partie de football.

Les enseignants réfléchiront à un planning différent l'année prochaine.

c. « Suite aux difficultés rencontrées à la cantine, les améliorations constatées lors du deuxième conseil d'école sont-elles toujours d'actualité ? »

Madame Blavignac, qui a discuté avec les employées, répond qu'il y a de nouveau des problèmes de discipline et que les enfants sont très agités. Il s'avère que la gestion des enfants est compliquée car ils sont très nombreux.

Monsieur Maillard indique que les 10 minutes de récréation avant le repas seront testées à la rentrée. Une réflexion se fera également sur la mise en place de deux services ou de services décalés mais cela ne semble pas possible car il faudrait embaucher une personne supplémentaire. Monsieur Maillard explique que le budget n'est pas extensible et la mairie doit choisir des priorités sur les demandes de l'école.

Le sujet des sanctions est une nouvelle fois abordé (convocation des familles par Monsieur le maire et exclusion temporaire, solution envisagée au premier conseil d'école).

Les enseignants trouvent que le fait que les enfants de maternelle mangent avec leur ATSEM est un point positif.

De nouvelles solutions pour améliorer ce lieu sont encore à discuter et à envisager.

Monsieur Maillard précise que contrairement à ce qui a été annoncé lors du deuxième conseil d'école, en cas d'absence d'un enfant à la cantine, même avec un certificat médical, le repas sera facturé s'il n'est pas annulé dans les délais.

Canicule : A la demande du directeur, la mairie informe qu'elle prendra en charge le repas de cantine du jeudi 27 juin pour les parents qui ont gardé leur enfant chez eux comme le préconisaient les enseignants.

d. « Les problèmes de téléphone sont-ils réglés ? »

Orange est intervenu pour régler le problème du téléphone. Pour l'instant, la ligne semble fonctionner, il reste juste les messages qui n'arrivent toujours pas dans les temps.

